

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Liste des abréviations	7

TITRE 9 LES VOIES DE RECOURS

Jean-François VAN DROOGHENBROECK et Arnaud HOC

CHAPITRE I PRINCIPES GÉNÉRAUX 13

Section 1 – Notions générales	13
9.1. Définition et principe.....	13
9.2. Voies de recours ordinaires et extraordinaires.....	14
9.3. Autorité de la chose jugée, force de chose jugée et dernier ressort.....	15
9.4. Interprétation, rectification et réparation des jugements.....	16

Section 2 – Règles de computation des délais	17
9.5. Délais de recours.....	17
9.6. Prise de cours du délai.....	17
9.7. Calcul du délai.....	18
9.8. Sanction du non-respect du délai.....	20
9.9. Prescription du droit de former recours.....	21

Section 3 – Décisions non susceptibles de recours	22
9.10. Principe.....	22

§ 1.– Jugements d'accord	22
9.11. Jugements d'accord.....	22

§ 2.– Acquiescement	23
9.12. Acquiescement.....	23

§ 3.– Mesures d'ordre	25
9.13. Mesures d'ordre.....	25

§ 4.– Mesures d'instruction	27
9.14. Mesures d'instruction.....	27

Section 4 – Recours-nullité	28
9.15. Notion de « recours-nullité »	28
9.16. Appel-nullité en matière d'exécution provisoire	28
9.17. Extension à d'autres domaines	29
9.18. Généralisation de l'appel-nullité, y compris à l'appel différé	30
9.19. Exigence d'une violation préjudiciable du droit au procès équitable	30
9.20. Subsidiarité de l'appel-nullité et articulation avec les autres recours	31
9.21. Conditions générales applicables à tout recours	32
9.22. Effet dévolutif de l'appel-nullité	32
9.23. Effet suspensif de l'appel-nullité	32

CHAPITRE 2

LES VOIES DE RECOURS ORDINAIRES

33

Section I – L'appel	33
9.24. Définition et principe	33
§ I. – Conditions	34
A. Ressort	34
9.25. Notion de ressort	34
1. Taux du ressort	34
9.26. Double taux du ressort	34
9.27. Inapplicabilité du critère	34
2. Mode de calcul	34
9.28. Règles similaires à celles appliquées en matière de compétence	34
9.29. Sort des demandes incidentes	35
B. Délai	36
1. Durée du délai	36
9.30. Durée du délai	36
2. Appel provoqué	37
9.31. Appel provoqué	37
3. Appel incident	38
9.32. Régime distinct de l'appel incident	38
C. Moment	39
1. Jugements définitifs	39
9.33. Jugements définitifs	39
9.34. Jugements définitifs partiels	40
2. Jugements sur la compétence	40
9.35. Jugements sur la compétence	40
3. Jugements avant dire droit	42
9.36. Jugements avant dire droit	42
9.37. Mesures avant dire droit contestées	43
9.38. Jugement avant dire droit assorti d'une astreinte	45

4.	Jugements mixtes.....	46
9.39.	Jugements mixtes.....	46
9.40.	Jugements définitifs implicites.....	47
5.	Ordonnances présidentielles.....	48
9.41.	Ordonnances présidentielles.....	48
6.	Mesures provisoires en matière familiale.....	48
9.42.	Typologie des mesures pouvant être prises par le tribunal de la famille.....	48
9.43.	« Appelabilité » des différents types de mesures.....	49
7.	Résurgence du droit d'appel.....	50
9.44.	Principe et portée.....	50
9.45.	Modalités.....	50
D.	Parties	51
1.	Sujet actif.....	51
9.46.	Sujet actif.....	51
9.47.	Notion de lien d'instance.....	52
9.48.	Tiers « non étrangers » au procès.....	53
2.	Sujet passif.....	54
9.49.	Sujet passif.....	54
3.	Intérêt.....	55
9.50.	Notion de grief.....	55
9.51.	Motifs décisifs et motifs décisifs.....	56
4.	Cas particulier des litiges indivisibles.....	56
9.52.	Litiges indivisibles.....	56
§ 2.-	Compétence	58
9.53.	Renvoi.....	58
A.	Compétence matérielle	58
9.54.	Compétence matérielle.....	58
B.	Compétence territoriale	58
9.55.	Compétence territoriale.....	58
§ 3.-	Procédure	59
A.	Modes introductifs	59
9.56.	Modes introductifs de l'appel.....	59
1.	L'acte d'huissier.....	59
9.57.	L'acte d'huissier.....	59
2.	La requête.....	61
9.58.	La requête.....	61
3.	La lettre recommandée.....	62
9.59.	La lettre recommandée.....	62
4.	Les conclusions.....	62
9.60.	Les conclusions.....	62
B.	Mentions de l'acte d'appel	64
9.61.	Mentions de l'acte d'appel et sanction.....	64

1. La langue de la procédure	65
9.62. Langue de la procédure	65
2. La date	65
9.63. La date de l'acte	65
3. Les parties	66
9.64. L'identification des parties	66
4. La décision attaquée	67
9.65. L'indication de la décision attaquée	67
5. Le juge d'appel	67
9.66. L'indication du juge d'appel	67
6. La date et le lieu de comparution	68
9.67. L'indication du lieu où l'intimé devra faire sa déclaration de comparution	68
9.68. L'indication du jour et de l'heure de l'audience	68
7. Les griefs	70
9.69. L'énonciation des griefs	70
9.70. Définition du grief	71
9.71. Portée de l'exigence	72
9.72. Possibilité de pallier ultérieurement l'absence de griefs dans l'acte d'appel ?	72
8. La signature	74
9.73. La signature	74
C. Déroulement de l'instance d'appel	75
1. Règles générales	75
9.74. Application des règles de l'instance	75
9.75. Langue de la procédure	76
2. Mise au rôle	77
9.76. Mise au rôle	77
9.77. Droits de mise au rôle	77
9.78. Transmission du dossier de la procédure	78
3. Audience de comparution	78
9.79. Délai de comparution	78
9.80. Computation du délai de comparution	79
9.81. Sanction du non-respect du délai	80
9.82. Audience d'introduction	81
9.83. Déclaration de comparution	82
4. Circuit court	82
9.84. Débats succincts	82
9.85. Débats succincts « présumés »	83
5. Circuit long	85
9.86. Mise en état	85
D. Demandes incidentes en degré d'appel	85
1. Généralités	85
9.87. L'appel est une voie d'achèvement du litige	85
9.88. Moyens nouveaux	86
9.89. Demandes incidentes	86

2.	Demande additionnelle.....	87
9.90.	Demande additionnelle.....	87
3.	Demande nouvelle.....	87
9.91.	Demande nouvelle.....	87
4.	Demande reconventionnelle.....	88
9.92.	Demande reconventionnelle.....	88
9.93.	Demande reconventionnelle en degré d'appel vs. appel incident.....	89
5.	Demande en intervention.....	89
9.94.	Règles générales.....	89
9.95.	Intervention volontaire conservatoire.....	91
9.96.	Intervention forcée conservatoire.....	91
E.	<i>Décision d'appel</i>	92
9.97.	Prise en délibéré et prononcé.....	92
9.98.	Jugements ou arrêts par défaut.....	92
9.99.	Amende pour appel abusif.....	93
9.100.	Condamnation aux droits de mise au rôle.....	93
9.101.	Interprétation et rectification.....	93
§ 4.-	Effets.....	94
A.	<i>Effet suspensif</i>	94
9.102.	Effet (non) suspensif de l'appel.....	94
1.	Jugement définitifs contradictoires.....	94
9.103.	Exécution provisoire de droit.....	94
9.104.	Pouvoirs du juge d'appel.....	95
9.105.	Non-paiement des droits de greffe.....	96
2.	Jugements définitifs par défaut.....	96
9.106.	Jugement définitif par défaut frappé d'appel par la partie défaillante.....	96
9.107.	Dettes de somme.....	97
9.108.	Pouvoirs du juge d'appel.....	97
9.109.	Non-paiement des droits de greffe.....	98
3.	Jugements définitifs du tribunal de la famille.....	99
9.110.	Exécution provisoire de droit.....	99
9.111.	Exception en matière d'état des personnes.....	99
9.112.	Jugement par défaut.....	99
9.113.	Pouvoir du juge d'appel.....	100
9.114.	Non-paiement des droits de greffe.....	101
4.	Jugements avant dire droit.....	101
9.115.	Exécution provisoire de droit.....	101
9.116.	Aucune dérogation prévue ni possible.....	101
5.	Ordonnances de référé et comme en référé.....	102
9.117.	Ordonnances de référé et comme en référé.....	102
9.118.	Pouvoirs du juge d'appel.....	102
9.119.	Non-paiement des droits de greffe.....	103
6.	Ordonnances rendues sur requête unilatérale.....	103
9.120.	Ordonnances rendues sur requête unilatérale.....	103
7.	Mesures disciplinaires.....	104
9.121.	Mesures disciplinaires.....	104

B. <i>Effet relatif</i>	104
9.122. Principe.....	104
9.123. Appel incident.....	105
9.124. Litiges multipartites.....	105
1. Conditions générales de recevabilité de l'appel incident.....	106
9.125. L'appel incident doit émaner de la partie intimée.....	106
9.126. L'appel incident n'est recevable que si l'intimé a intérêt à le former.....	106
9.127. L'appel incident doit être dirigé contre une partie à la cause devant le juge d'appel.....	107
9.128. L'appel incident doit être dirigé contre le même jugement que le jugement entrepris par l'appel principal.....	107
9.129. L'appel incident est recevable même si la partie intimée a signifié le jugement sans réserve ou y a acquiescé avant sa signification.....	108
9.130. L'appel incident doit être formulé dans les premières conclusions prises par l'intimé.....	109
9.131. L'appel incident est irrecevable si l'appel principal est nul ou tardif.....	110
9.132. L'appel incident est recevable même si l'appelant principal s'est désisté de son appel.....	111
2. Cas particulier du litige multipartite.....	112
9.133. Effet relatif de l'appel en cas de litige multipartite.....	112
9.134. Sujet actif de l'appel incident.....	113
9.135. Sujet passif de l'appel incident.....	114
9.136. Résumé des conditions de recevabilité de l'appel incident en cas de litige multipartite.....	115
3. Formes de l'appel incident.....	116
9.137. L'appel incident est en principe introduit par conclusions.....	116
9.138. L'appel incident peut être introduit par requête ou citation.....	116
9.139. L'appel incident ne peut pas être introduit oralement.....	117
C. <i>Effet dévolutif</i>	117
1. Portée.....	117
9.140. Principe.....	117
9.141. Effet dévolutif élargi.....	118
9.142. Articulation avec l'effet relatif.....	119
9.143. Ordre public et loyauté procédurale.....	119
9.144. Couverture des irrégularités antérieures, sauf celle de l'acte introductif d'instance.....	120
9.145. Ordonnances de référé.....	121
9.146. Jugements sur la compétence.....	121
2. Exception : confirmation d'une mesure d'instruction.....	122
9.147. Exception à l'effet dévolutif : confirmation d'une mesure d'instruction.....	122
9.148. Appel d'un jugement mixte.....	123
9.149. Infirmité du jugement d'instruction.....	124
9.150. Jugement d'instruction non frappé d'appel.....	124
9.151. Ordre public et loyauté procédurale.....	125
3. Particularités en matière de contentieux familial.....	125
9.152. Exception partielle à l'effet dévolutif en matière de liquidation-partage.....	125
9.153. Effet dévolutif et saisine permanente en matière familiale.....	127
9.154. Mesures provisoires entre époux.....	129

Section 2 – L’opposition	130
9.155. Définition et principe	130
§ 1.– Conditions	130
A. Décisions susceptibles d’opposition	130
9.156. Taux du ressort	130
9.157. Exceptions ou ouvertures spécifiques	131
B. Délai	133
9.158. Durée du délai	133
C. Parties	133
9.159. Qualité	133
9.160. Intérêt	134
9.161. Conditions de recevabilité d’ordre public ?	134
9.162. Litiges indivisibles	135
D. Opposition sur opposition ne vaut	135
9.163. Opposition sur opposition ne vaut	135
E. Concours avec d’autres recours	135
9.164. Concours entre l’opposition et l’appel	135
9.165. Concours entre l’opposition et le pourvoi en cassation	136
§ 2.– Compétence	137
9.166. Compétence exclusive de la juridiction ayant rendu la décision par défaut	137
9.167. Possibilité de décliner la compétence du juge initialement saisi	137
§ 3.– Procédure	138
A. Modes introductifs	138
9.168. L’acte d’huissier	138
9.169. La requête conjointe	138
9.170. La requête contradictoire	138
B. Mentions de l’acte d’opposition	139
9.171. Motivation de l’acte d’opposition	139
C. Mise en état et jugement	140
9.172. Délai de comparution	140
9.173. Mise en état	141
9.174. Prononcé	141
9.175. Dépens	142
§ 4.– Effets	142
A. Effet suspensif	142
9.176. Effet suspensif de plein droit	142
9.177. Exécution provisoire de plein droit	142
9.178. Pouvoir de suppression de l’exécution provisoire	143
9.179. Confirmation du jugement frappé d’opposition	143
B. Effet relatif	143
9.180. Effet relatif de l’opposition	143
C. Effet dévolutif	144
9.181. Effet dévolutif de l’opposition	144

CHAPITRE 3

VOIES DE RECOURS EXTRAORDINAIRES..... 147

Section I – Le pourvoi en cassation..... 147

§ I.– La requête..... 147

A. Décisions susceptibles de pourvoi..... 147

9.182. Décision juridictionnelle..... 147

9.183. Décision rendue en dernier ressort..... 147

9.184. Décisions définitives..... 149

9.185. Décisions contre lesquelles on ne peut pas se pourvoir en raison de la loi ou de leur nature..... 153

9.186. Décisions ayant déjà fait l'objet d'un pourvoi en cassation (« pourvoi sur pourvoi ne vaut »)..... 154

9.187. Décision déjà annulée par voie de conséquence..... 155

9.188. Décision irrévocable par suite d'un acquiescement..... 156

B. Les parties à l'instance de cassation..... 156

9.189. Personnes aptes à se pourvoir..... 156

9.190. Personnes contre lesquelles on peut ou on doit se pourvoir..... 164

C. Délai..... 169

9.191. Durée du délai..... 169

9.192. Computation du délai..... 170

9.193. Règles spéciales..... 171

9.194. Nature du délai..... 172

9.195. Point de départ du délai..... 174

D. Formes de la requête..... 183

9.196. Une requête en cassation par décision attaquée..... 183

9.197. Signature d'un avocat à la Cour de cassation..... 184

9.198. Exposé des moyens..... 189

9.199. Indication des conclusions..... 190

9.200. Emploi des langues..... 191

9.201. Rectification des erreurs matérielles..... 192

9.202. Demande en déclaration d'arrêt commun..... 192

E. Formalités concourant à l'introduction de la requête..... 192

9.203. Signification préalable de la requête..... 192

9.204. Enregistrement de l'exploit..... 197

9.205. Remise de la requête au greffe..... 197

9.206. Dépôt de l'exploit de signification de la requête..... 201

9.207. Inscription au rôle..... 201

9.208. Formalités complémentaires..... 202

F. Mémoire ampliatif..... 202

9.209. Formes et délai..... 202

G. Absence d'effet suspensif..... 202

9.210. Principe : pas d'effet suspensif..... 202

9.211. Exceptions à l'absence d'effet suspensif..... 203

§ 2.— Le moyen de cassation.....	204
A. Définition et nécessité du moyen.....	204
9.212. Définition du moyen.....	204
9.213. Nécessité du moyen.....	206
9.214. Plaidoyer pour le relevé d'office des moyens de cassation en matière civile.....	207
B. Les faits et les pièces auxquelles la Cour peut avoir égard.....	219
9.215. La Cour de cassation et le fait.....	219
9.216. Les faits mobilisables à l'appui d'un moyen de cassation.....	221
9.217. Les pièces auxquelles la Cour peut avoir égard.....	229
9.218. La constance du fait générateur du moyen.....	237
C. Recevabilité du moyen.....	238
9.219. Indication des dispositions légales violées.....	238
9.220. Précision du moyen.....	253
9.221. Intérêt.....	258
9.222. Loyauté.....	267
9.223. Non-nouveauté : la règle.....	283
9.224. Premier aménagement à la règle : la recevabilité du moyen dit « de pur droit ».....	285
9.225. Deuxième aménagement à la règle : recevabilité du moyen d'ordre public.....	295
9.226. Troisième aménagement à la règle : recevabilité du moyen pris de la violation d'une disposition légale impérative.....	301
9.227. Quatrième aménagement à la règle : l'interdiction d'abjurer en cassation.....	305
§ 3.— La procédure consécutive au pourvoi et l'arrêt de la Cour.....	306
A. La réponse au pourvoi.....	306
9.228. Forme et objet de la réponse.....	306
9.229. Envoi et dépôt du mémoire en réponse.....	308
9.230. Délai de réponse.....	311
B. Le mémoire en réplique.....	313
9.231. Forme et objet de la réplique.....	313
9.232. Envoi et dépôt du mémoire en réplique.....	314
9.233. Délai de la réplique.....	314
C. Instruction du pourvoi par la Cour de cassation et jugement de celui-ci.....	315
9.234. Préliminaires.....	315
9.235. Examen du pourvoi.....	316
9.236. L'arrêt.....	327
D. Les incidents de procédure.....	342
9.237. Le désistement.....	342
9.238. L'intervention.....	345
9.239. La suspension de l'instance.....	350
9.240. La demande en faux incident civil.....	353
9.241. La récusation.....	356
9.242. Le désaveu.....	357

§ 4.– Les effets de la cassation.....	357
A. <i>Renvoi après cassation</i>	357
9.243. Le renvoi après cassation : principes et exceptions	357
9.244. À qui renvoyer la cause après cassation ?	381
9.245. La saisine de la juridiction de renvoi.....	387
9.246. Les recours contre la décision de la juridiction de renvoi – Autorité juridique des arrêts de cassation – Autorité et étendue de la cassation (renvoi).....	388
B. <i>Étendue de la cassation</i>	394
9.247. Principe.....	394
9.248. Extension de la cassation – Principe.....	397
9.249. Extension de la cassation – Applications.....	399
9.250. Force exécutoire des arrêts de la Cour de cassation.....	406
9.251. Autorité doctrinale des arrêts de cassation	410
§ 5.– Du pourvoi dans l'intérêt de la loi.....	421
9.252. Nature et objet du recours.....	421
9.253. Conditions d'ouverture.....	422
9.254. Procédure	423
9.255. Le(s) moyen(s) proposé(s) à l'appui du pourvoi dans l'intérêt de la loi.....	424
9.256. Les effets du pourvoi formé dans l'intérêt de la loi.....	424
9.257. Le pourvoi dans l'intérêt de la loi, solution aux lacunes du pourvoi formé par l'une des parties	424
§ 6.– Des demandes en annulation formulées d'ordre du ministre de la Justice....	425
9.258. Notions générales.....	425
9.259. Conditions d'ouverture.....	427
9.260. Procédure	429
9.261. Effets de l'annulation.....	430
Section 2 – La tierce opposition	431
§ 1.– Conditions de la tierce opposition.....	431
9.262. Principes	431
9.263. Caractère facultatif	431
9.264. Concours avec l'action en distraction.....	440
9.265. Décisions susceptibles de tierce opposition.....	441
9.266. Personnes pouvant former tierce opposition	464
9.267. Conditions de recevabilité	477
§ 2.– Compétence	487
9.268. Le juge compétent pour connaître de la tierce opposition.....	487
9.269. Exigence d'impartialité	492
§ 3.– Procédure.....	501
9.270. Délai pour former tierce opposition.....	501
9.271. Délai de comparution	511
9.272. Formes de la tierce opposition.....	513
9.273. Autres questions de procédure.....	515
9.274. Tierce opposition et double degré de juridiction.....	535
§ 4.– Effets de la tierce opposition.....	537
9.275. Surséance à statuer.....	537

9.276. Absence d'effet suspensif.....	538
9.277. Effet relatif.....	547
9.278. Effet dévolutif.....	549
9.279. Recours à l'encontre de la décision rendue sur tierce opposition.....	560
§ 5. – Concours de la tierce opposition et d'autres voies de recours.....	561
9.280. Concours de la tierce opposition et de l'appel.....	561
9.281. Concours de la tierce opposition et de l'opposition.....	566
Section 3 – La requête civile.....	566
9.282. Définition et généralités.....	566
§ 1. – Parties à la requête civile.....	569
9.283. Personnes qui peuvent former la requête civile.....	569
9.284. Personnes contre lesquelles la requête civile est dirigée.....	570
§ 2. – Décisions contre lesquelles on peut se pourvoir par requête civile.....	570
9.285. Décisions passées en force de chose jugée.....	570
9.286. Décisions pénales sur les intérêts civils.....	572
9.287. Ordonnances de référé et ordonnances rendues sur requête unilatérale.....	572
9.288. Décisions prononçant le divorce.....	573
9.289. Sentences arbitrales.....	573
9.290. Arrêts de la Cour de cassation.....	574
§ 3. – Les ouvertures à requête civile.....	574
9.291. Les causes admises par les textes.....	574
9.292. Les causes exclues par les textes.....	584
§ 4. – Procédure.....	585
9.293. Délai.....	585
9.294. Compétence.....	588
9.295. Formes.....	589
9.296. Mise en cause du mandataire désavoué.....	591
9.297. Le jugement de la cause.....	592
9.298. Dépens.....	592
§ 5. – Effets de la requête civile.....	593
9.299. Absence d'effet suspensif.....	593
9.300. Effet relatif.....	593
9.301. Effet dévolutif.....	594
§ 6. – Voies de recours.....	595
9.302. Appel.....	595
9.303. Pourvoi en cassation.....	595
9.304. Autres.....	596
Section 4 – La prise à partie.....	596
9.305. Notions générales.....	596
9.306. Compétence.....	597
9.307. Causes qui donnent ouverture à la prise à partie.....	597
9.308. Procédure.....	599
9.309. Effets de la prise à partie.....	602
9.310. Recours – Opposition.....	603

Section 5 – La rétractation	603
9.311. Généralités	603
9.312. Causes de rétractation	604
9.313. Décisions susceptibles de rétractation	605
9.314. Parties à la rétractation	606
9.315. Compétence.....	607
9.316. Procédure – Formes.....	608
9.317. Procédure – Délai.....	609
9.318. Effets.....	609
9.319. Recours	611
Index alphabétique – Titre 9	613
Index général des volumes 1, 2 et 3	635